

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT

ET LE CINQ JANVIER

A LA REQUETE DE :

La SOCIETE GENERALE, Société Anonyme au capital de 1.007.625.077,50 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 552 120 222, dont le siège est sis 29 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général en exercice, Monsieur Frédéric OUDEA, domicilié en cette qualité audit siège,

Laquelle m'a exposé, par l'intermédiaire de Maître Nadia DERNONCOURT, Avocat au Barreau du Val d'Oise, son Conseil,

Qu'un jugement a été rendu à l'encontre de Monsieur
et Madame à la suite du défaut de
remboursement d'un prêt immobilier consenti par ma requérante pour l'acquisition d'un bien
sis à DOMONT (95330), 3 Rue des Merisiers.

Que l'exécution de ce jugement s'est révélée infructueuse.

Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré aux époux
en date du 06 Décembre 2016 par acte de mon Ministère.

Que je suis requis ce jour pour procéder au descriptif des biens et droits objets de la saisie.

Qu'elle me requiert d'en dresser procès verbal de constat, et plus généralement de procéder à
toutes constatations utiles.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Samuel CRAPOULET, Huissier de Justice associé, membre de la société civile professionnelle Michel RIQUIER, Amir GUEDIRI, Samuel CRAPOULET, Jean DIB, Huissiers de Justice associés, 13 rue Théodule Villeret, BP 80007 – 95130 LE PLESSIS BOUCHARD, soussigné,

Me suis transporté ce jour à DOMONT (95330), 3 Rue des Merisiers.

Là étant, j'ai pu effectuer les constatations suivantes.

Après avoir frappé à plusieurs reprises à la porte du pavillon, une personne de sexe féminin m'a ouvert.

Je lui ai alors décliné mes nom, prénoms, qualité ainsi que l'objet de ma visite.

Cette personne m'a déclaré être Madame _____, et m'a invité à entrer.

EXTERIEUR

Il s'agit d'un pavillon mitoyen sur la droite, situé dans un quartier pavillonnaire.

Photographie prise par moi depuis l'extérieur est reproduite ci-après.



ENTREE / PIECE PRINCIPALE

La porte d'entrée du pavillon est en bois recouverte de peinture.

Le sol de la pièce principale est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

En parties gauche et droite de l'entrée, deux radiateurs sont présents.

Sur le mur du fond, en partie gauche, un radiateur est présent.

Sur le mur d'entrée, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Sur le mur du fond, une porte fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographies prises par moi dans cette pièce sont reproduites ci-après.





CUISINE

L'accès à la cuisine se fait au fond à droite de la pièce principale.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Un point lumineux central avec suspension est présent.

Je peux constater la présence de meubles de rangement bas.

Sur le mur de gauche, des plaques de cuisson à gaz sont présentes.

Sur le mur du fond, un évier double bac en inox est présent.

Au dessus, une fenêtre double battant double vitrage est présente.

Sur le mur d'entrée, en partie droite, un radiateur est présent.

Au fond à droite, un placard protège la chaudière.

Photographies prises par moi dans la cuisine sont reproduites ci-après.



PLACARD DE RANGEMENT

Ce placard est accessible en partie droite de l'escalier menant au premier étage.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Photographie de ce placard est reproduite ci-après.



WATER-CLOSETS

L'accès aux water-closets se fait depuis la seconde porte située en partie droite de l'escalier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de carrelage.

Un point lumineux avec suspension est présent au plafond.

Sur le mur du fond, une cuvette est présente.

Sur le mur de droite, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi dans cette pièce est reproduite ci-après.



GARAGE

L'accès au garage se fait en partie droite de la pièce principale, depuis une porte en bois recouverte d'une peinture, ou depuis la porte basculante située à l'extérieur du pavillon.

Le sol est composé d'une dalle de béton.

Les murs sont à l'état brut.

Le plafond est recouvert d'isolant.

Un néon est présent sur le mur de droite.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



PALIER PREMIER ETAGE

Un escalier en bois permet d'accéder au premier étage.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CHAMBRE 1

L'accès à cette chambre se fait depuis la première porte située en partie droite du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En partie gauche de cette fenêtre, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi dans cette chambre est reproduite ci-après.



CHAMBRE 2

L'accès à cette seconde chambre se fait depuis la seconde porte située en partie droite du palier.

La porte d'accès est en bois.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En partie droite de la fenêtre, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



SALLE DE BAINS ATTENANTE

L'accès à cette salle de bains se fait depuis une porte située en partie gauche de la chambre précédente.

La porte d'accès est en bois recouverte d'une peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur du fond, un lavabo avec meuble vasque de rangement est présent.

Au dessus, un miroir est présent.

Sur le mur de droite, une baignoire est présente.

Au dessus de la baignoire, de la faïence ainsi qu'une petite fenêtre en PVC sont présentes.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CHAMBRE 3

L'accès à cette troisième chambre se fait depuis la porte située au fond à gauche du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de gauche, un placard de rangement avec portes coulissantes est présent.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En partie gauche de la fenêtre, un radiateur est présent.

Photographie prise par moi dans cette chambre est reproduite ci-après.



CHAMBRE 4

L'accès à cette quatrième chambre se fait depuis une porte située en partie gauche du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, un placard de rangement avec portes coulissantes est présent.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

En partie gauche de la fenêtre, un radiateur est présent.

Photographie de cette chambre est reproduite ci-après.



SALLE DE BAINS

L'accès à cette salle de bains se fait depuis la seconde porte située en partie gauche du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de gauche, un radiateur est présent.

Sur le mur de droite, un lavabo avec meuble vasque de rangement est présent.

Une cabine de douche est également présente au fond à gauche.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



WATER-CLOSETS

L'accès aux water-closets se fait depuis la première porte située en partie gauche du palier.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Un point lumineux type plafonnier est présent.

Sur le mur du fond, une cuvette est présente.

Photographie prise par moi dans cette pièce est reproduite ci-après.



CHAMBRE 2EME ETAGE

L'accès à cette chambre se fait depuis un escalier en bois.

La porte d'accès est en bois recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de moquette.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de droite, un VELUX est présent.

Sur le mur du fond, un radiateur électrique est présent.

Photographie prise par moi dans cette chambre est reproduite ci-après.



JARDIN

Ce jardin est accessible depuis un portillon situé en partie gauche du pavillon, et également depuis la porte fenêtre située au fond de la pièce principale.

Photographie du jardin est reproduite ci-après.



Mes opérations terminées, je me suis retiré.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Samuel CRAPOULET

